

Royaume du Maroc

Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération

1842

Le Ministre

N° 101 / 2013



05 MARS 2013

المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والتعاون
الوزير

//--))

Monsieur l'Inspecteur Général,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs les Directeurs

Objet : Création d'une « Cellule Sahara » au Ministère

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été procédé à la création d'une unité, appelée « Cellule Sahara » rattachée à Monsieur le Ministre.

Cette Unité, composée de cadres du Ministère et dirigée par M. Driss Isbayene, Conseiller diplomatique au Cabinet, aura pour tâches, entre autres :

- La collecte, le décryptage et l'analyse des informations relatives à la question du Sahara marocain ;
- L'élaboration de stratégies et de plans d'action à moyen et long termes sur la question, ainsi que la veille régulière pour le suivi de leur mise en œuvre et ;
- La préparation de supports de communication et d'études voués à l'explication et la défense de la position du Maroc sur la question nationale.

Il y a lieu de souligner que la création et l'action de cette Cellule se font dans le respect des attributions des différents départements du Ministère (Directions, Ambassades et Consulats) oeuvrant pour cette même tâche.

A cet effet, je vous invite à apporter votre soutien et votre contribution à l'action de cette Cellule.

Le Ministre des Affaires Étrangères
et de la Coopération

Dr. SAAD DINE EL OTMANI

Copie : Monsieur le Ministre Délégué.
Monsieur le Secrétaire Général

Direction des Affaires Étrangères
et des Provinces Méditerranéennes
N° 224 / 2013 MARS 2013